

Politique d'annulation

Formation en classe

Conditions d'annulation de Sage

Sage se réserve le droit d'annuler des cours pour quelque motif que ce soit, y compris lorsque les inscriptions aux cours ne respectent pas les niveaux minimums. Sage informera les participants de l'annulation d'un cours, au moins 7 jours avant la date de début du cours. Dans ce cas-ci, tous les frais payés seront remboursés selon le mode de paiement original, sauf si le cours fait partie d'un Abonnement à un programme de formation. Dans un tel cas, vous ne perdrez pas votre droit de suivre le cours, et vous pourrez le réserver de nouveau à une autre date, sous réserve de disponibilité.

Conditions d'annulation des participants

Les participants peuvent annuler ou choisir une autre date de cours sans pénalité, pour autant qu'ils le fassent 14 jours ouvrables avant la date prévue du cours. Pour se retirer d'un cours, rendez-vous à Ma formation et sélectionnez « Abandonner » sous les options de cours. Si « Abandonner » n'est pas affiché, veuillez communiquer avec nous via notre page [Prendre contact avec nous](#).

Les participants qui annulent ou demandent de passer à une autre date dans un délai de plus de 7 jours mais moins de 14 jours avant la date prévue, encourrent un montant de 100 \$ pour service d'administration (« **Service d'administration** »), et se verront accorder un remboursement des frais payés sous forme d'unités de formation accordées à utiliser pour l'achat d'un prochain cours faisant partie de la même gamme de produits (sauf si le cours fait partie d'un Abonnement à un programme de formation), et dans un tel cas, des frais d'administration seront facturés, et ils ne perdront pas leur droit de suivre le cours et pourront réserver le cours pour une autre date, sous réserve de disponibilité et validité de l'abonnement. Les frais d'administration seront facturés selon le mode de paiement utilisé lors du paiement du cours à l'origine. Les unités de formation accordées sont valides pour 12 mois à partir de la date d'émission. Veuillez communiquer avec nous via notre page [Prendre contact avec nous](#) pour obtenir de l'aide.

Les annulations reçues dans un délai de moins de 7 jours avant la date de début du cours entraîneront la perte des frais d'inscription, ou à l'égard d'un cours faisant partie de l'Abonnement à un programme de formation, et votre annulation sera qualifiée de « désistement », et vous devrez payer les frais d'administration. Si vous vous absentez trois fois aux cours qui font partie d'un Abonnement à la formation, vous ne pourrez pas suivre les prochains cours.

Frais de voyage

Sage n'est pas tenu responsable des frais de voyage (inclus mais non limités aux billets d'avion, billets de train, carburant, frais de kilométrage et d'hébergement) (« **Frais de voyage** ») encourus par les participants à suivre un cours. De plus, Sage n'est pas tenu de rembourser des frais de voyage (inclus mais non limités aux frais d'annulation, frais d'administration ou pénalités) en cas d'annulation de cours (soit par Sage, un participant ou autre).

Formation en temps réel ou Classe virtuelle

Conditions d'annulation de Sage

Sage se réserve le droit d'annuler des cours pour quelque motif que ce soit, y compris même si les inscriptions aux cours ne respectent pas les niveaux minimums. Sage University informera les participants de l'annulation du cours, au moins 5 jours avant la date de début du cours. Dans ce cas-ci, tous les frais payés seront remboursés selon le mode de paiement original, sauf si le cours fait partie d'un Abonnement à un programme de formation. Dans un tel cas, vous ne perdrez pas votre droit de suivre le cours et vous pourrez le réserver de nouveau à une autre date, sous réserve de disponibilité.

L'étudiant doit s'assurer d'avoir accès à l'Internet et à une bande passante adéquate avant le début du cours. Si un cours est annulé en raison de problèmes techniques qui touchent la plupart des étudiants, Sage annulera le cours et reportera le cours à la date et à l'heure de son choix. Les étudiants seront informés de la session reportée et pourront demander un remboursement de leurs frais de cours, si la nouvelle session ne répond pas à leurs besoins.

Conditions d'annulation des participants

Si la demande d'annulation est reçue 14 jours ou plus avant la date de début du cours, les frais de cours seront totalement remboursés, sauf si le cours fait partie d'un Abonnement à un programme de formation.

Dans un tel cas, vous ne perdrez pas votre droit de suivre le cours, et vous pourrez le réserver de nouveau à une autre date, sous réserve de disponibilité. Un participant peut se retirer du cours en se rendant à Acquis de Sage U, et sélectionner « Abandonner », situé à côté de l'inscription de cours. Si « Abandonner » n'est pas affiché, veuillez communiquer avec nous via notre page [Prendre contact avec nous](#).

Si la demande d'annulation d'un participant est reçue plus de 24 heures, mais moins de 14 jours ouvrés avant la date de début du cours, les frais de cours seront remboursés sous forme de crédit de perfectionnement (parfois appelé unités de formation), qui peut être utilisé pour l'achat d'un prochain cours faisant partie de la même gamme de produits), sauf si le cours est inclus dans un Abonnement à un programme de formation, dans ce cas, vous ne perdrez pas votre droit à suivre le cours, et vous pourrez le réserver de nouveau à une autre date, sous réserve de disponibilité. Tous les crédits de perfectionnement seront valides pour une période 12 mois. Un participant peut se retirer du cours en se rendant à Acquis de Sage U, et sélectionner « Abandonner », situé à côté de l'inscription de cours. Le participant doit communiquer avec un responsable du service de formation afin d'obtenir des crédits de perfectionnement.

Les annulations reçues dans un délai de moins de 24 heures avant la date de début du cours causeront la perte des frais d'inscription, ou à l'égard d'un cours faisant partie d'un Abonnement à un programme de formation, votre annulation sera donc qualifiée de « désistement », et vous devrez payer les frais d'administration. Si vous vous absentez trois fois aux cours qui font partie d'un abonnement à la formation, vous ne pourrez pas suivre les prochains cours.

Formation continue

Conditions d'annulation des participants

Sauf à l'égard de tout cours qui fait partie d'un Abonnement à un programme de formation, si la demande d'annulation d'un participant est reçue par écrit dans les cinq (5) jours ouvrés de l'achat :

- (i) les frais de cours seront totalement remboursés pour un cours de formation continue qui n'a pas été diffusé; ou
- (ii) si le cours a été diffusé, les crédits de perfectionnement peuvent être émis pour des sujets non diffusés dans ce cours. Dès que qu'un sujet de formation continue est diffusé, les remboursements ou échanges ne sont pas disponibles.

Les inscriptions à la formation continue qui contiennent des inscriptions à une/des unité(s) de formation sont valides pour 12 mois, à compter de la date de paiement du cours; et elles ne peuvent pas être remboursées en argent ou annulées dans la période d'échéance. Les remboursements ne sont pas disponibles pour les unités de formation.

Abonnement à des programmes de formation

Vous pouvez annuler un Abonnement à un programme de formation dans les 14 jours suivant la date d'achat, pour autant que personne n'a diffusé ou suivi un cours, ou accédé ou utilisé une partie du programme. Dans de tels cas, nous rembourserons totalement les frais que vous avez payés pour l'Abonnement à un programme de formation. Vous ne pouvez pas annuler un Abonnement à un programme de formation après 15 jours, à moins que nous le confirmons ou autre.

Remboursements

Sage traitera tous les remboursements dans les 30 jours suivant la réception de la demande de remboursement.